

Image not found or type unknown



Mise en demeure reparation

Par **moofin**, le **20/03/2013** à **13:07**

Bonjour il y a 3 semaines ma télécommande de garage est tombe en panne, j'ai téléphoné au gestionnaire (CITYA) et ils m'ont dit que c'était a moi de payer alors que logiquement c'est a lui car je ne l'ai ni perdu ni ni casse selon la loi du 6 juillet 89 c'est au bailleur de s'occuper de l'état de vétusté donc je voulais savoir ce que pénalement je puisse faire car il y en a marre de ces abus

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]